



**DÉVELOPPEMENT
DE LA POLICE NATIONALE D'HAÏTI:
cap sur 2016**

Le Gouvernement haïtien a doté sa police nationale d'un plan quinquennal de développement pour la période 2012-2016.



La Police Nationale d'Haïti (PNH) est « incontournable dans la mise en place d'un état de droit et dans l'instauration d'un climat sécuritaire propice aux investissements privés devant favoriser

la création d'emplois », selon les mots du Président de la République, Michel Martelly, tenus lors d'une rencontre de haut niveau le 29 juin dernier à Port-au-Prince.

A terme, l'objectif du gouvernement est de doubler, au minimum, les effectifs actuels qui atteignent actuellement 10.000 agents ; des policiers capables de protéger leurs citoyens et leurs frontières des menaces intérieures et de la criminalité transnationale.

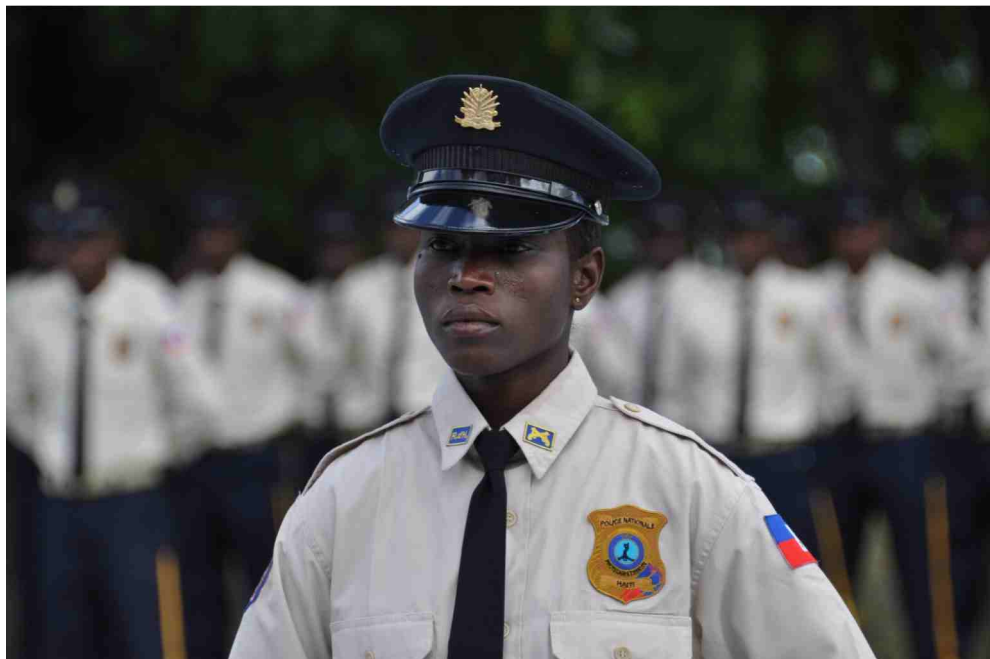
Le Conseil de Sécurité des Nations Unies, dans ses résolutions adoptées depuis 2010, a appelé « le Gouvernement d'Haïti, avec le soutien de la MINUSTAH, à développer la prochaine étape du plan de réforme de la PNH afin d'assurer la continuité à l'expiration du plan 2006-2011 ».

C'est ainsi que la mission onusienne, en étroite collaboration avec la PNH et d'autres partenaires, a appuyé le Gouvernement haïtien pour élaborer un plan de développement de son institution policière pour la période 2012-2016.

1.000 nouveaux cadets par an

Ce plan poursuit plusieurs objectifs complémentaires pour la police : professionnaliser les ressources humaines, renforcer les capacités opérationnelles et institutionnelles de la PNH, et améliorer la coordination des bailleurs de fonds, ainsi que les relations institutionnelles de la PNH avec des institutions et

Plus de femmes policières



Depuis 2006, date de la première promotion formée en partenariat avec la police des Nations Unies, 12.000 policiers sont passés par l'Académie Nationale de Police de Tabarre, à Port-au-Prince. Selon les chiffres officiels, 9.900 officiers sont actifs au sein de l'institution qui en compte environ 10.000.

Avec le soutien continu de la communauté internationale et de la MINUSTAH, une nouvelle promotion, la 24^e à être formée à l'Académie, doit démarrer en janvier son cursus de sept mois. Après cela, les cadets travailleront sur le terrain, en colocation avec les UNPols. La 24^e promotion est composée de 750 membres, révèle le directeur de l'Académie nationale de Police, l'Inspecteur général, Jean Miguélite Maximé. Au 9 janvier 2013, quelque 621 postulants dont 46 femmes avaient déjà été admis, sur les quelque 1.148 qui ont subi les tests psychologiques.

A cela devrait s'ajouter une promotion exclusivement féminine allant jusqu'à 45 jeunes femmes dont certaines quitteront le pays au cours des prochaines semaines pour se rendre en Colombie en vue d'une formation à long terme, afin d'augmenter le nombre de femmes au sein de la force policière. La féminisation de la PNH est l'une des priorités du Plan de développement de la Police Nationale pour la période 2012-2016.

« En plus des sciences policières, elles seront spécialement formées sur les questions de genre et les violences faites aux femmes et sur les notions de droit », souligne l'Inspecteur général. Une fois diplômées et déployées dans les commissariats et sous-commissariats du pays, elles devront en effet traiter les questions ayant trait aux violences basées sur le genre.

Le Plan de développement de la Police actuel prévoit un quota de 11% de femmes au sein de l'Institution qui, d'ici à la fin de cette échéance de 2016, devrait compter plus de 15.000 membres.

organismes, tant nationaux qu'internationaux.

Le Plan de Développement 2012-2016 de la PNH table donc sur une augmentation progressive de l'effectif de la PNH de 10.000 à 15.000 en 2016, soit 1.000 nouveaux cadets formés par an.

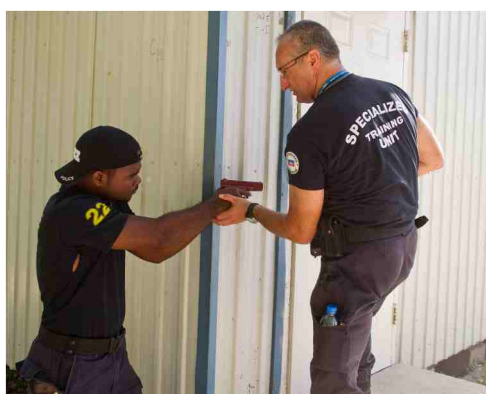
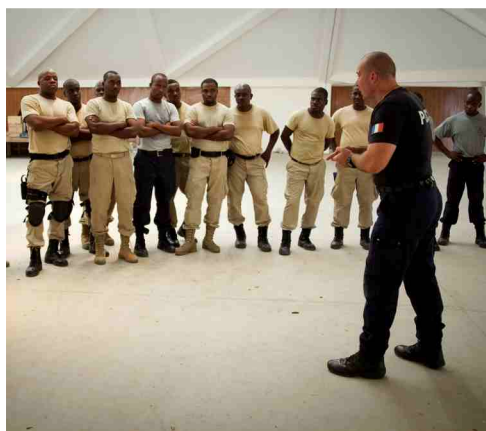
Il prévoit aussi une augmentation progressive annuelle de 10% du budget alloué à la Police Nationale, notamment pour relever le niveau de vie des policiers avec un accompagnement salarial et des avantages sociaux, tout en augmentant le capital matériel et logistique de l'institution policière. Le budget est issu du Trésor Public et des bailleurs internationaux dont la MINUSTAH et certains gouvernements comme ceux du Canada, des Etats-Unis, de la France ou de la Colombie.

«La participation de l'Etat haïtien à la rédaction de ce plan a été un préalable. Il a pris en compte l'énoncé de la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre et les priorités établies par les Directeurs centraux et départementaux de la PNH », explique Jaime Vigil, responsable du pilier Développement de la PNH à la MINUSTAH.



Rosny Desroches du Directeur Exécutif de l'Initiative de la Société Civile (ISC), une structure constituée d'organisations, de regroupements d'associations et d'institutions de la société civile haïtienne, estime de son côté que le plan est « valable », tout en souhaitant que les préoccupations

de la population, portant par exemple sur «la réglementation de la circulation routière et de la police de proximité» soient davantage prises en compte dans son application.



Le plan a été adopté officiellement le 31 août dernier par le Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN), composé du Premier Ministre, Laurent Lamothe, et de plusieurs hauts représentants gouvernementaux.

Ce Dossier est un produit de l'Unité Publication/Web de la MINUSTAH

 www.minustah.org

 [FACEBOOK.com/minustah](https://www.facebook.com/minustah)

 [TWITTER.com/@MINUSTAHMedia](https://twitter.com/MINUSTAHMedia)

 [FLICKR.com/Minustah](https://www.flickr.com/Minustah)

 [YOUTUBE.com/MinustahTV](https://www.youtube.com/MinustahTV)

 **RADIO :** www.minustahfm.org

Le vetting : certification des dossiers par la PNH



Lancé en 2006 mais interrompu lors du séisme du 12 janvier 2010, le processus de certification ou « vetting » consiste pour la Police Nationale d'Haïti à examiner les dossiers de la totalité de ses recrues - policiers en activité, élèves-aspirants ou candidats au concours de recrutement - pour s'assurer qu'ils répondent aux critères de déontologie et de professionnalisme de l'institution.

Composée de 16 agents de la PNH avec le soutien de la police onusienne, une équipe mobile d'enquête examine chaque dossier à travers le pays afin d'établir si chaque policier a eu ou non des problèmes de comportement, voir des démêlés avec la police ou la justice dans le passé.

Sur les 7.167 dossiers traités avant le séisme - pour 9.000 policiers en activité en 2010 - 3.600 dossiers ont disparu lors du tremblement de terre. Après la récupération des dossiers d'archives qui n'avait pas été touché, le processus a pu être relancé, en Septembre 2011. Ainsi, près de 6.000 dossiers sont actuellement en cours de traitement.

Sur la base des recommandations de l'équipe d'enquête, une commission de révision fournit ses conclusions au Directeur général de la PNH puis au Ministre de la Justice et de la sécurité publique qui statue en dernier lieu sur les cas litigieux.

Aujourd'hui, le processus de vetting par la PNH est terminé dans les départements du Nord-est et du Plateau central. Des enquêtes sont en cours dans les départements du Nord, du Nord-ouest, de l'Artibonite et des Nippes. En 2013 la priorité sera d'ouvrir des enquêtes dans les départements de la Grande Anse, Sud, Sud-est et Ouest, où se situe le gros des effectifs de la police, soit 4.500 agents et officiers.

Conduit par les autorités haïtiennes, l'exercice de certification constitue un des éléments du précédent Plan de réforme de la Police Nationale qui couvrait la période 2006-2011. Dans ce cadre, la MINUSTAH fournit son appui technique et humain à la PNH conformément aux Résolutions 1542, 1608 et suivantes du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Zoom sur la brigade canine: 11 chiens pour traquer les armes et la drogue



Dans le cadre de la lutte contre le trafic d'armes et de drogues en Haïti, six agents de la Police Nationale Haïtienne et leurs six chiens ont reçu en 2011 une formation en Colombie et en République Dominicaine financée par le gouvernement américain.

Cette brigade canine mise à la disposition du Bureau de Lutte contre le Trafic de Stupéfiants (BLTS) de la PNH mène des fouilles régulières sur des sites de transit comme l'aéroport international de Port-au-Prince.

Spécialisés dans la détection des stupéfiants, des explosifs et d'armes à feu, Karla, Tony, Annie, Troya, Isis et Lolie, tous âgés de moins de deux ans, prêtent main forte à la PNH dans la lutte contre le trafic d'armes et de drogues en Haïti. Pour preuve, l'un des maîtres-chiens cite la saisie le 23 février 2012 de 270 paquets d'une substance blanchâtre apparentée à de la cocaïne, à Tabarre, un quartier de Port-au-Prince. Alertés par les chiens policiers, poursuit-il, le BLTS a également pu saisir des quantités de marijuana dans des opérations conduites dans la rue et récupérer des armes à feu dans l'enceinte du port de la capitale, ou encore 80.000 dollars US transitant illégalement au point frontalier de Malpasse en 2012.

Outre l'aéroport international de Port-au-Prince, ces policiers et leurs chiens interviennent également au niveau de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), à la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, dans les rues de la capitale et dans certaines régions du pays.

Selon Brian Martin, UNPol de nationalité américaine, chargé de l'encadrement de la brigade canine, la formation et le fonctionnement de cette unité sont pris en charge par le gouvernement américain, à savoir « l'alimentation, la formation et les soins, ainsi que la formation des policiers et leur dotation en équipements de travail comme les voitures et les tenues vestimentaires adéquates ».

Cinq autres agents de la PNH accompagnés de cinq chiens viennent de terminer une formation similaire de quatre mois à Bogota (Colombie), pour être déployés dans la ville portuaire du Cap Haïtien. Cela portera à 11 les effectifs de la brigade canine de la PNH en 2013.